

cautions, de solidité et d'élégance à celui-là, il risquerait de voir s'écrouler son bâtiment de fond en comble.

Donc, la base, en toutes choses, exige un soin particulier et des connaissances réelles de la part de celui qui édifie.

Dans un remarquable rapport présenté par M. J. Tiberghien au Conseil provincial du Brabant, je lis les deux phrases ci-après qui viennent à l'appui de mon affirmation :

“ Les écoles primaires, à la base de l'enseignement, préparent l'éducation du peuple.”

“ Réciproquement, de la diffusion et de la qualité de l'enseignement élémentaire, à un moment donné, on peut conclure à la valeur des éléments qui composeront la société future.”

Il n'est pas nécessaire, je pense, de rechercher d'autres avis et d'autres preuves, la vérité me paraît indéniable.

Essayons toutefois d'étayer les raisons ci-dessus de quelques considérations pédagogiques que chaque instituteur saisira parfaitement.

Les enfants que les parents conduisent aux écoles primaires ne se rendent compte que d'une chose : c'est qu'on les prive de leur liberté, de leur jeux, de leur habil et de leurs mouvements. Ils ne voient en cela qu'un acte tyrannique de la part de leurs parents et de la part du maître qui seconde les vues de ceux-ci. Ils en veulent à leurs parents ; ils en veulent plus encore à leurs maîtres, qui les obligent à rester tranquilles sur un banc, à se taire et à écouter.

Où est le coupable ? Est-ce l'enfant ? Pas du tout ; s'il y a un coupable, c'est la nature, qui a donné à l'enfant le besoin du mouvement et de la parole.

À l'âge de 6 ou 7 ans, l'enfant a-t-il l'intelligence voulue pour comprendre la nécessité de comprimer momentanément ces lois de la nature ?

Non.

A-t-il assez de jugement pour concevoir l'utilité et le besoin de l'instruction et de l'éducation ? Non.

A-t-il la force d'âme voulue pour faire tout de suite ce que son maître lui dit de faire ?

Non ; car la nature est plus forte que sa volonté.

En un mot, a-t-il la conscience de ce qu'il dit et de ce qu'il fait ? Non.

Donc, il faut lui apprendre tout cela, et tout cela n'est pas si peu de chose que quelques-uns semblent le croire.

À moins d'une prédisposition spéciale, à moins d'avoir innés les dons propres au vrai pédagogue, patience, douceur, connaissance parfaite du cœur de l'enfant et affection réelle pour lui, il faut nécessairement, pour convertir tous ces Non et Oui, beaucoup de savoir et de savoir-faire. L'un et l'autre, ou en conviendra, ne s'acquiert que par la pratique, par l'expérience, par une volonté ferme de coopérer au progrès de l'instruction des enfants du peuple.

2^e article.

J'ose croire que les considérations que je fais valoir dans l'article précédent rallieront à ma thèse tous les hommes d'école pratique, savoir : que la classe des commençants est la plus difficile ; qu'elle exige un instituteur instruit, expérimenté et connaissant toutes les qualités voulues pour vaincre les difficultés inhérentes à la nature des petits êtres qu'il s'agit de préparer à l'étude des sciences.

Partant de là, la classe élémentaire doit être l'école la plus profitable pour l'éducateur.

Si j'étais le chef d'un établissement d'instruction, j'exigerais que tous mes professeurs fissent à tour de rôle, pendant une année, la classe préparatoire ; comme c'est là que la véritable aptitude du professeur se révèle, j'aurais, après ces épreuves faites d'une manière satis-

faisante, la certitude que je suis entouré d'auxiliaires capables, que j'ai de bons professeurs.

Puisque nous avons affirmé que la classe élémentaire est la plus difficile, examinons un instant quel est, comparativement, le rôle des professeurs des classes moyennes et supérieures.

Il est loin de ma pensée de vouloir amoindrir le mérite de ces derniers. Il leur faut certainement beaucoup de science et de qualités morales ; mais leur rôle pédagogique sera d'autant plus facile qu'ils auront été efficaces les moyens employés par le professeur de la classe préparatoire. Ils n'auront qu'à continuer les traditions de celui-ci. Ils auront la noble mission de faire éclore les germes de l'éducation et de l'instruction habilement implantés dans l'esprit et le cœur des petits enfants. Ils auront, de plus, à donner un cachet plus viril aux faits et gestes des jeunes écoliers ; ils donneront une direction sûre aux intelligences encore vacillantes ; ils formeront des esprits mûrs pour la science ; enfin, ils finiront par former des hommes des enfants qui auront été adroitement moulés dans la classe élémentaire.

On le voit, les uns et les autres ont une mission qui est corrélatrice et solidaire, en quelque sorte, quant au but à atteindre. Cette mission, je ne cesserai de le dire, d'autant plus que je suis désintéressé dans la question, est la plus belle, la plus utile, la plus sublime à laquelle un homme puisse se vouer.

Je terminerai par un vœu que j'ai déjà eu l'occasion de formuler en plus d'une circonstance : c'est qu'on apprécie partout à leur juste valeur les hommes capables qui se consacrent à la mission pénible et ingrate d'éducateur de l'enfance, c'est qu'on exhumera prochainement le décret de Marie-Thérèse ordonnant que l'instituteur soit considéré comme le fonctionnaire le plus important, après les premiers Magistrats de la commune. Voici un extrait de cette ordonnance mémorable :

“ Ordonnance générale pour les écoles, — 6 septembre 1774.

“ Nous voulons que les maîtres et tous ceux qui enseignent prennent rang, dans les villes, immédiatement après les magistrats ; au plat pays, après les échevins, de sorte que dans les solennités ils aient le droit d'exiger le pas avant toutes autres personnes.” *Le Progrès.*

J. D.

Soixantième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 27 janvier 1877.

La séance s'ouvre à neuf heures et demie sous la présidence de M. Jules Cloutier.

Sont présents : l'honorable G. OLMER, surintendant de l'instruction publique, les Révérends P. Lagace, Principal de l'école normale Laval, et J. G. Rouleau, assistant, M. l'abbé F. X. Gravel, M. l'inspecteur F. X. Jumeau, M. Oscar Dunn, rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique*, M. Jules Cloutier, vice-président, MM. P. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, McSweeney, J. Létourneau, B. Lippens, Frs. Fortin, J. B. Dugal, Ph. Martineau, J. Drapeau, A. Guay, F. X. Hédanger, P. Provencal, P. Antil, F. Declercq, et les élèves-maîtres de l'école normale.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le sujet de discussion : “ *Quels sont les meilleurs moyens à prendre pour améliorer la position des instituteurs* ” est mis à l'ordre du jour. Pour l'information des commissaires d'école, M. N. Lacasse demande l'insertion dans le présent procès-verbal de la note suivante :

“ Pour les élèves diplômés de l'école normale qui sont